



MAIRIE DE CAMARET SUR MER
BP 56
29570 CAMARET
Tel . 02.98.27.94.22
Fax : 02.98.27.87.19

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES / 1.12.2016 à 14 H 00

**CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES
POUR LA FOURNITURE DE MOBIL-HOMES
AU CAMPING MUNICIPAL DE CAMARET SUR MER**

PREAMBULE

La commune de Camaret sur Mer assure en régie directe la gestion de son camping municipal, le camping municipal du Lannic, situé rue du Grouannoc'h. Voir site officiel de la commune de Camaret sur Mer, à la rubrique « camping ».

L'objet de la présente consultation porte sur la fourniture, la livraison sur site, la pose et le calage de 2 mobil-homes supplémentaires au parc existant.

CLAUSES ADMINISTRATIVES

Objet : Fourniture, livraison, installation, calage et raccordement de 2 mobil-homes adaptés pour 2 à 4 personnes par équipement, et comportant une seule chambre et un canapé convertible. Fourniture, montage et pose des terrasses. Les mobil-homes répondront à la norme NF 1647

Type de marché : marché de fournitures passé en procédure adaptés au titre de l'article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Découpage en tranches : le marché comporte une tranche ferme de 2 mobil-homes.

Forme des prix : prix à montants unitaires fermes non révisables.

Négociation : une négociation pourra être menée avec les deux candidats les mieux placés. La négociation, si elle est engagée, pourra porter sur tout élément de l'offre : prix, critères techniques, délais de livraison..

Variantes à l'initiative de l'acheteur ou de l'opérateur économique : non prévues

Délais de livraison installation : fin mai 2017 dernier délai.

Pénalités de retard : le candidat s'engage sur un délai pour terminer l'installation qui démarre à compter de la commande. En cas de non respect, il sera appliqué une pénalité de 200 E par semaine de retard et par mobile home.

Contenu de l'offre :

- Cahier des charges signé à valeur d'acte d'engagement, engageant l'entreprise sur les conditions financières de la transaction, sur le délai d'exécution de la commande (mobil-homes rendus à Camaret, livrés, posés et raccordés ; terrasses installées).
- Devis du fournisseur toutes sujétions incluses conforme au cahier des charges
- Fiche technique de l'équipement proposé – rideaux et sellerie à définir suivant la gamme du fournisseur - Descriptif détaillé des équipements fournis en base dans le mobile home. Agencement de l'équipement (répartition des espaces), à produire sous forme papier et fichier numérique pour le candidat retenu ; Notice technique d'entretien
- Informations sur le service après-vente et remplacement des pièces détachées ;

- Conditions de garantie sur les produits.
- Attestation d'assurances ;
- Relevé d'identité bancaire.

Critères d'attribution du marché :

- Prix : 50 %
- Qualité des fournitures : 30 %
Seront pris en compte : qualités esthétiques (intérieur, extérieur) ; solidité et qualité des matériaux ; surface utile ; facilité d'entretien ; équipements économes en énergie disponibilité pièces détachées – S.A.V. : existence d'un SAV téléphonique ; d'une hot line ; Possibilité d'achat de pièces détachées en ligne ; délais de garantie contre tout vice de fabrication.
- Délais d'exécution : 20 %

La commande donnera lieu à mise au point préalable avec le prestataire retenu.

Délais de règlement : la commande fait l'objet d'une réception par la Commune de Camaret. Le règlement intervient dans un délai maximum de 30 jours à compter de la décision de réception, et après levée des éventuelles réserves.

Renseignements techniques, visite sur le site :

Contact : Mme Christelle GELLENONCOURT, responsable du camping du Lannic, au 02.98.27.91.31.

Renseignements administratifs : Direction Générale des services : Tel 02.98.27.94.22 – dgsmairie@camaretsurmer.fr

CLAUSES TECHNIQUES

Caractéristiques du marché :

Le marché porte sur la fourniture et la livraison sur site de 2 mobile homes avec leur terrasse, la mise en place des équipements et leur calage (confère Objet du marché supra)
La commune fait son affaire de l'amenée des réseaux (EU, Eau potable, électricité) jusqu'aux emplacements.

Surface : les équipements seront compris entre 17 et 20 m² (soit environ 5 * 4 mètres)

Extérieur :

- Bardage P.V.C. (palette de coloris à présenter)
- Toiture : double pente – gouttières des deux côtés
- Terrasse avec balustrade barreaudée à installer en façade des mobile homes ; largeur : environ 2,50 mètres ; escalier d'accès à prévoir ; traitement : classe 4
Elles seront équipées de plots en pvc permettant de régler la hauteur.
- Caisson en bois extérieur pour 2 bouteilles de gaz
- Pas de volets sur les menuiseries
- Eclairage extérieur

Intérieur :

Les équipements comportent une seule chambre permettant l'hébergement de 2 à 4 personnes (par déploiement de la partie living – banquettes convertibles)

Chambre avec couchage 2 personnes, matelas en mousse et sommier à lattes, pieds de lit surélevés pour rangement valises.

Dimensions des couchages adultes partie chambre à coucher : 1,90 mètre * 1,40 mètre.

A préciser les dimensions de la banquette convertible. Banquettes du living : revêtement simili-cuir ou tissu enduit

Mode d'occultation intérieure des fenêtres

- Côté Cuisine : stores

- Côté salon : rideaux occultants
- Chambre : rideaux + store occultant avec moutiquaire
- Salle d'eau : stores PVC

Sont imposés :

- Un convecteur électrique par pièce (chambre, salle de vie, salle d'eau),
- Chauffe-eau électrique avec plaque de cuisson gaz, hotte
- Cuisine équipée : évier, plaque de cuisson au gaz, réfrigérateur (partie freezer) casseroles, plan de travail, crédence, plinthes, store vénitien, table pliante et chaises empilables
- Salle d'eau avec WC (chasse d'eau à double débit), douche, vasque, meuble de rangement
- Caisson poste de télévision, câblage et prise antenne
- Eclairage à leds
- V.M.C.
- Détecteur de fumée
- Disjoncteur général

La fiche technique indiquera la qualité d'isolation prévue : ouvrants, bardages extérieurs, sols.

A préciser :

- * la composition du plancher : contreplaqué, aggloméré
- * si présence d'équipements économes en énergie : chasse d'eau double débit ; réducteurs de pression....
- * les modalités de raccordement aux réseaux ;
- * les modalités d'entretien ;
- * la disponibilité des pièces détachées
- * les espaces de rangement prévus.

Les équipements seront aux normes réglementaires en vigueur.

FOURNITURE DE MOBILE HOMES
AU CAMPING MUNICIPAL DE CAMARET SUR MER

A COMPLETER

Je soussigné, M., Qualité :
Représentant l'Entreprise

M'engage à fournir, livrer et installer les mobil-homes et leurs terrasses objet du marché

Pour un montant deE. H.T. toutes sujétions incluses

Dans un délai demois.....semaines à compter de la réception du bon de commande.

Les mobil-homes sont garantis contre tout vice de fabrication, déplacements, pièces et main d'œuvre,années à compter de la décision de réception.

Le représentant du fournisseur.....

Cachet de l'entreprise

Le

Commande acceptée le

Comme suit :

Le pouvoir adjudicateur

M. François Sénéchal, Maire de Camaret sur Mer